

MOBILISATION POUR L'ÉLEVAGE FRANÇAIS

GÉRER L'URGENCE ET PRÉPARER L'AVENIR

Le Gouvernement est pleinement mobilisé en faveur de l'élevage.

Jeudi 3 septembre le Premier Ministre a présenté un plan en faveur de l'agriculture française, et notamment des filières d'élevage qui connaissent de profondes difficultés.

Ces actions se déclinent au plan national et européen.

Déjà, le 22 juillet, 24 mesures avaient été prises. Ces mesures d'urgence mais aussi de long terme concernent les 200 000 éleveurs français et les centaines de milliers de salariés qui travaillent dans les filières viande et produits laitiers. Fait nouveau, la mise en place de ces mesures est coordonnée au niveau départemental par des cellules d'urgence dont la vocation est de permettre la prise en compte globale et personnalisée des éleveurs pour les accompagner au mieux.



✓ CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ FAIT

➔ MESURES SUPPLÉMENTAIRES

▶ FAIRE FACE AUX SITUATIONS D'URGENCE

Suivi au plus près des agriculteurs

FÉVRIER 2015 Mise en place de cellules d'urgence dans tous les départements.

Fonds d'allègement des charges (FAC)

JUILLET 2015 Mobilisation de 50 M€ (en plus des 7 M€ prévus en début d'année).

➔ **Doublement des crédits : 100 M€ au total**, au vu des remontées des cellules d'urgence.

Priorité pour les jeunes agriculteurs et les petites et moyennes exploitations, éligibilité des CUMA.

Prise en charge cotisations MSA

JUILLET 2015 Enveloppe portée à 16 M€.

➔ **Triplement des crédits : 50 M€ au total.**

Restructuration de la dette des éleveurs

JUILLET 2015 100 M€ de l'État pour enclencher la garantie BPI France permettant de garantir 500 M€ de prêts.

➔ **Année blanche proposée aux éleveurs en difficulté qui le demanderont** (enveloppe supplémentaire de FAC en 2015 et 2016, en plus des 100 M€).

Exonération taxe foncière (TFNB)

JUILLET 2015 Sur demande, remise gracieuse de TFNB (50 M€).

➔ Dispositions pour terres en fermage : sur demande via les cellules d'urgence, remise gracieuse taxe d'habitation et IR 2015.

Reports de charges

JUILLET 2015 Report d'échéance des derniers acomptes de l'IR et de l'IS ; mensualisation ou trimestrialisation de l'encaissement avancé de la TVA ; reports de paiements de cotisation MSA de 1 à 3 ans.

➔ Possibilité pour les agriculteurs ayant opté pour une assiette triennale de cotisations sociales, de faire le choix de l'année n - 1 en 2015 et 2016.

Situation des jeunes agriculteurs / DJA

➔ Sur demande, pas de remboursement de DJA si revenu prévu en 2014 ou 2015 non atteint en raison de la crise.

Aide européenne complémentaire

➔ Conseil européen du 07/07/2015 : mise en place d'une aide d'urgence européenne de 62,9M€ allouée à la France qui viendra compléter le plan de soutien à l'élevage.

✓ CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ FAIT

➔ MESURES SUPPLÉMENTAIRES

▶ OBTENIR DES PRIX RÉMUNÉRATEURS POUR LES PRODUCTEURS

Filière lait

Réunion du 24 JUILLET 2015 :
engagement entre acteurs
de revalorisation des prix.

➔ Suivi par le médiateur du respect
des engagements de revalorisation
des cours.

Filière bovine

Table ronde 17 JUIN 2015 : engagement
entre acteurs de revalorisation
des prix.

➔ Suivi par le médiateur du respect
des engagements de revalorisation
des cours.

Filière porc

JUIN 2015 Arrêté encadrant
les promotions.
23 JUILLET 2015 Prix de 1,40 €/kg
atteint, suite aux discussions
intenses entre acteurs mi-juin.

➔ Suivi par le médiateur du respect
des engagements de revalorisation
des cours.

▶ RÉDUIRE LES CHARGES

Cotisations sociales

CICE et Pacte de responsabilité :
au total 1,6 Mds€ d'allègement
de charges pour la production
agricole.

➔ **Alignement de l'assiette
minimum maladie sur le régime
des indépendants**, ce qui
représente une **baisse de 50 M€
des cotisations sociales.**

Fiscalité agricole

Révision des dispositifs DPA et DPI.

➔ Simplification des modalités
administratives de la DPA et de la DPI.
➔ Mobilisation possible de la DPI
pour investir dans les bâtiments
d'élevage et pour les mises
aux normes.

▶ INVESTIR POUR PRÉPARER L'AVENIR

| | | |
|---|--|---|
| Investissement dans les exploitations agricoles | Un plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles, annoncé par le Président de la République en OCTOBRE 2013 et doté par l'État, les Régions et le FEADER de 200 M€/an de 2015 à 2020 dans le cadre des programmes régionaux de développement rural. | ➔ Aides publiques portées à 350 M€/an en 2015, 2016 et 2017 , avec la mobilisation de 30 M€/an de crédits MAAF supplémentaires, l'accélération de la programmation du FEADER et l'appui des Régions. |
| Investissements dans l'aval | 120 M€ du PIA dédiés au secteur agricole sur 2015/2017, dont un appel à projets « abattage-découpe » doté de 20 M€. | ➔ 30 M€ supplémentaires pour la modernisation des outils d'abattage-découpe. |
| Suramortissement | AVRIL 2015 Dispositif ouvert aux entreprises agricoles soumises à l'IR au régime réel ou à l'IS. | ➔ Répercussion aux agriculteurs adhérents d'une CUMA réalisant un investissement mutualisé. |
| Mobilisation de fonds propres | | ➔ Mobilisation de BpiFrance jusqu'à 50 M€ pour abonder à parité les moyens d'intervention en fonds propres levés par les banques et autres opérateurs. |

▶ CONSOLIDER LES DÉBOUCHÉS, À L'EXPORT COMME SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

| | | |
|-------------------------|--|-----------------------------|
| Promotion à l'export | JUILLET 2015 Plateforme « Viande France Export » désormais consolidée. JUILLET 2015 Abondement de 10 M€ pour les actions FranceAgriMer de promotion sur le marché national et export. | ➔ Poursuite de ces actions. |
| Approvisionnement local | DÉBUT 2014 Mise en place par la profession, avec le soutien du Ministre, du logo « Viandes de France » DÉCEMBRE 2014 Guide « Favoriser l'approvisionnement local et de qualité dans la commande publique ». JUILLET 2015 Demande aux Préfets d'augmenter l'approvisionnement local dans la restauration collective de l'État. | ➔ Poursuite de ces actions. |

✓ CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ FAIT

➔ MESURES SUPPLÉMENTAIRES

▶ MIEUX STRUCTURER LES FILIÈRES AGRICOLES

Contractualisation

Loi Hamon : rééquilibrage du rapport de force dans les contrats entre transformateurs et distributeurs.

Loi d'avenir : rééquilibrage du rapport de force dans les contrats entre producteurs et transformateurs.

Table-ronde du 27 AOÛT 2015 sur la rénovation des relations commerciales dans la filière porcine.

➔ Dispositif garantissant la neutralité fiscale des versements des caisses de sécurisation adossées à des dispositifs de contractualisation.

Recherche de solutions collectives

Loi d'avenir : renforcement du rôle du médiateur.

Depuis PRINTEMPS 2015, réunions régulières avec les acteurs des filières pour appeler chaque maillon à la responsabilité.

➔ Poursuite de cette action.

Lutte contre les pratiques abusives

Loi Macron : renforcement des sanctions pour pratiques déloyales et des contrôles sur la concentration.

▶ RENFORCER LA RÉGULATION ET LA STRUCTURATION DES MARCHÉS AU NIVEAU EUROPÉEN

| | | |
|-------------------------------|--|--|
| Mécanismes d'intervention | <p>DEPUIS 2012, la France propose la mise en place d'un mécanisme de régulation suite à la fin des quotas laitiers.</p> <p>Ouverture d'une mesure de stockage privé pour le porc au PRINTEMPS 2015 à la demande de la France.</p> | <p>Conseil européen du 07/09/15 :</p> <p>➔ la France est mobilisée pour le relèvement du prix d'intervention du lait, renforcement de l'observatoire européen sur le lait et la mise en place de mécanismes de responsabilisation sur le marché du lait.</p> <p>➔ l'assouplissement de l'embargo sanitaire russe, la mise en place de mesures de prévention des crises sur le porc.</p> |
| Actions de promotion | | <p>➔ Conseil européen du 07/09/15 : la France demande le renforcement de mesures européennes en faveur de l'exportation.</p> |
| Négociations de libre échange | <p>La France défend ses intérêts agricoles en matière tarifaire et pour protéger son modèle sanitaire et de productions de qualité.</p> | <p>➔ Poursuite de cette action.</p> |

▶ RÉCONCILIER AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

| | | |
|--|---|---|
| Approches combinant performance économique et environnementale | <p>Orientation prioritaire pour le soutien aux investissements.</p> <p>Soutien au changement de pratiques agricoles : MAEC, GIEE...</p> | <p>➔ 15 M€ de crédits MAAF supplémentaires pour les MAEC systèmes « polyculture-élevage » et « herbagers ».</p> |
| ICPE | <p>JANVIER 2014 Mise en place régime d'enregistrement pour élevage porcins.</p> <p>Finalisation d'ici fin 2015 du régime d'enregistrement pour volailles.</p> <p>Chantier en cours pour alléger études d'impact en alignant leur contenu sur les autres États membres.</p> | |

✓ CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ FAIT

➔ MESURES SUPPLÉMENTAIRES

Cours d'eau

Sécurisation juridique de la définition des cours d'eau et des travaux d'entretien.
Chantier de cartographie engagé.

Irrigation (retenues de substitution)

JUIN 2015 Instruction du MEDDE sur les projets de territoire, puis reprise du financement par les Agences de l'eau.

Energies renouvelables

JUILLET 2015 Annonce revalorisation des tarifs de rachat de l'électricité (méthanisation et photovoltaïque) + extension aux « pionniers » des exonérations fiscales foncières sur les installations de méthanisation.

- ➔ Textes concrétisant les annonces de juillet pris d'ici fin 2015.
- ➔ Réduction de 1 centime de la TIC pour l'essence contenant 10% de bioéthanol.

Normes environnementales

DEPUIS 2012, aucune mesure allant au-delà des exigences européennes n'a été mise en place.

- ➔ Mise en place d'ici février 2016 d'une nouvelle méthode associant très en amont la profession agricole, pour simplifier et mettre en cohérence les normes, et assurer une équité aux agriculteurs français par rapport à leurs concurrents européens.

D'ici là, aucune mesure allant au-delà des exigences communautaires ne sera prise.

Contrôles

JUILLET 2015 Suite au rapport de F. Massat, circulaire du Premier Ministre pour clarifier, mieux proportionner et organiser les contrôles des exploitations agricoles, et accompagner les agriculteurs.

GÉRER L'URGENCE

- Poursuite du travail engagé pour **redresser les cours et les prix**
- Traitement par les **cellules d'urgence départementales** des situations les plus difficiles :
 - restructuration des dettes dont « année blanche »
 - doublement du fonds d'allègement des charges
 - triplement de l'enveloppe MSA, garantie des prêts par BPI France..
- **Reports de paiement** pour certains impôts et cotisations sociales

PRÉPARER L'AVENIR

- Soutien à la **promotion des filières d'élevage** sur les marchés nationaux et internationaux
- Création de la **plateforme Viande France Export** pour la recherche de nouveaux débouchés
- Soutien à la démarche **Viandes de France**
- Mobilisation des collectivités et des administrations pour promouvoir l'**approvisionnement local**
- Renforcement et **accélération de l'investissement pour moderniser les filières** et les industries de première transformation
- Poursuite du travail de **simplification administrative** et mise en œuvre pragmatique des obligations environnementales